

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des clubs de tennis de la Somme
Mesdames et Messieurs les enseignants
DE**

Amiens, le 28 mars 2022

Réf : CD/AM/
Objet : Renouvellement de la manifestation de promotion
« Tennis-sur-Somme »/ « Padel-sur-Somme »

Madame, Monsieur le Président,

Fort du succès rencontré lors des cinq premières éditions de « **Tennis-sur-Somme** »/ « **Padel-sur-Somme** », manifestation de promotion du tennis et/ou Padel dans votre commune visant à accompagner le développement des clubs du département, le Comité Départemental Somme Tennis renouvelle cette opération, basée sur le modèle du « Tennis Tour des Hauts-de-France ». Seule différence : elle se déroule **sur les installations du club** et non en ville.

Pour cette cinquième édition, **quatre clubs seront retenus** pour l'organisation d'une journée « Tennis-sur-Somme » ou « Padel-sur-Somme » : 20, 23, 27 septembre et 4 octobre 2022.

Afin de bénéficier au mieux des retombées de l'animation, **il est indispensable que les clubs souhaitant accueillir les étapes s'investissent**, pour promouvoir leurs activités et ainsi recruter de nouveaux adhérents.

Vous trouverez ci-joint le cahier des charges de l'organisation de cette manifestation ainsi qu'un lien vous permettant de déposer votre candidature, qui devra nous parvenir **avant le 31 mai 2022**. Nous souhaitons en effet pouvoir recenser rapidement les clubs qui souhaitent accueillir une étape afin de préparer l'édition 2022/2023 dans les meilleures conditions.

Si vous êtes intéressé par l'accueil d'une journée, Alexandre MAILLE, Conseiller en Développement (06.03.45.51.46), reste à votre disposition pour tout complément d'information.

J'espère que cette manifestation retiendra toute votre attention et vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Christian DENIS



Président du CDST

45, rue Sainte-Beuve – 80000 AMIENS
Tél : +33 (0) 3 22 47 17 17 – comite.somme@fft.fr – www.comite.fft.fr/somme